

CARTES COS

Bulletin du Comité
Des Œuvres Sociales Portes de l'Isère
VILLEFONTAINE



NOUVEAU (ELLE) RETRAITE (E)

Vous bénéficiez d'un bon de 140€ (imprimé à compléter) Et Vous continuez à bénéficier des actions du Comité des Œuvres Sociales des Portes de l'Isère





Monique

06 63 55 01 85



frederique.soriano@orange .fr

COS - Rue du Léman 38090 VILLEFONTAINE www.cosportedelisere

TÉL: 09 79 72 04 58

Fred

06 75 23 86 69

Mis à jour: mars 2025

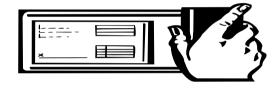
COTISATIONS RETRAITES

La cotisation s'élève à 30€ / an.

Les agents en retraite en cours d'année doivent transmettre à la commission « événements familiaux » leur carte COS avec leur demande de prime de retraite

AVEC

la cotisation de 2,5 € / mois à partir du départ et jusqu'à la fin de l'année.



REGLEMENT INTERIEUR

Les retraités bénéficient de l'ensemble des activités.

Lors des sorties voyage, une plus-value sera instauré au tarif proposé au conjoint du retraité.

Le bon de noël sera versé selon les modalités définit par le conseil d'administration

Pour les CESU , les retraités ont droit qu'à 100€ par an (200[€] pour les actifs)

INFORMATIONS EMAIL

Pour que, chaque mois, vous puissiez recevoir les infos Envoyer vos coordonnées à <u>frederique.soriano@orange</u> .fr

SITE INTERNET

Tous les mois, les informations mensuelles des activités du COS sont proposées par le biais du site internet

Vous pouvez aussi prendre connaissance des livrets :

- * participation
- * billetterie
- * avantages

DEMANDE BONS D'ACHAI RETRAITE	
Nom	
Prénom	
Collectivité	
N° Carte COS	
Téléphone portable	
Emailnous vous informerons ains vos chéquier.)	(Obligatoire : i lorsque vous pourrez retirer
 Je souhaite continuer à de l'Isère joindre votre carte cos O oui Je règle 2.5€ par mois 	l'arrêté de la collectivité) a adhérer au COS des Portes
de juillet à décembre 2 O oui	•
Date	Signature